



**COMMUNE DE
RAEDERSHEIM**

République Française
Liberté, égalité, fraternité

Arrondissement de Guebwiller

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RAEDERSHEIM
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2013**

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Guebwiller
Nombre de Conseillers élus : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **11**

L'an deux mille treize, le vingt et un novembre, à vingt heures quinze,

Le CONSEIL MUNICIPAL de RAEDERSHEIM était assemblé en séance ordinaire après convocation légale en date du 15 novembre 2013 et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie **REYMANN**, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble du Conseil municipal. Monsieur le Maire communique l'ordre du jour.

PRESENTS :

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Yves **LECONTE** et Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

Mmes Christiane **EHRET**, Marie-Paule **THOMAS**, et MM. Jean-Claude **BOETSCH**, Gérard **CLADE**, Sylvain **DESSENNE**, Jean-Pierre **PELTIER**, Gilbert **WEISSER**, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES:

Mr Jean-Michel **BEDOUET** qui a donné procuration à Mr Jean-Claude **BOETSCH**.
Mme Marie-Josée **METHENIER** qui a donné procuration à Mr Jean-Marie **REYMANN**.
Mme Madeleine **WIEST** qui a donné procuration à Mme Christiane **EHRET**.
Mme Christine **SCHMUCK**.

SECRETAIRE DE SEANCE:

Madame Marion PERETTI est désignée comme secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal en date du 10 octobre 2013.
2. Acquisition et intégration de la parcelle Section AB n°447 dans le domaine public communal.
3. Attribution de compensation définitive pour la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden.
4. Contrat de Territoires de Vie pour la restauration de l'orgue Callinet.
5. Divers – Informations mairie.

1. Approbation du Procès-Verbal en date du 10 octobre 2013

Le compte-rendu de la séance du 10 octobre 2013 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est adopté à 13 voix pour (dont 3 procurations) et 1 abstention.

2. Acquisition et intégration de la parcelle Section AB, n°447 dans le domaine public communal

En 2001, lors de la construction d'un ensemble de trois maisons rue Saint Antoine, la Commune avait intégré à l'arrêté de permis de construire une cession gratuite à son profit de la parcelle 447 pour l'élargissement de la voirie. Il s'avère que cette cession n'a jamais été actée.

La cession gratuite de terrain n'étant plus réglementaire, la SCI de la Gare, propriétaire, a accepté de céder à l'euro symbolique la parcelle cadastrée Section AB n° 447 à la Commune. La Commune souhaite intégrer la parcelle dans le domaine public.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents (dont 3 procurations):**

- d'acquérir, à l'euro symbolique, la parcelle cadastrée Section AB n°447,
- d'éliminer la parcelle Section AB n°447 au livre foncier et de l'intégrer dans le domaine public communal,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférant.

3. Attribution de compensation définitive pour la commune de Soultzmatt-Wintzfelden

La Commune de Soultzmatt-Wintzfelden a adhéré à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) au 1er janvier 2013. La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCRG réunie le 8 novembre 2012, le Conseil de Communauté de la CCRG du 6 décembre 2012 puis l'ensemble des Conseils Municipaux des communes membres ont validé le montant de l'Attribution de Compensation provisoire versée à la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden (soit 361 860 € pour mémoire).

Conformément à la réglementation en vigueur, la CLECT de la CCRG s'est réunie une nouvelle fois, le 15 octobre 2013, afin de déterminer le montant définitif de l'Attribution de Compensation. Monsieur le Maire présente le détail du calcul figurant dans le rapport de la CLECT.

Le Conseil de Communauté de la CCRG, dans sa séance en date du 31 octobre 2013, a validé le rapport de la CLECT et le montant de l'Attribution de Compensation définitive pour la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden.



Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents (dont 3 procurations) :**

- de valider l'évaluation des charges transférées et l'ensemble du rapport de la CLECT du 15 octobre 2013,
- de valider, au vu du rapport de la CLECT et conformément à l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, le montant définitif de l'Attribution de Compensation versée à la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden soit 379 353 € et la prise en charge par la CCRG des annuités de prêts relatives à la compétence « Assainissement ».

4. Contrat de Territoires de Vie pour la restauration de l'orgue Callinet

Lors de la séance du 12 septembre 2013, le Conseil Municipal a approuvé la réalisation d'une étude pour évaluer le coût de la restauration de l'orgue Callinet. Monsieur Cyril PALLAUD a été désigné comme maître d'œuvre et son travail est en cours de réalisation. Parallèlement, Monsieur le Maire a sollicité l'aide du Département du Haut-Rhin au titre des projets structurants du contrat de Territoire de Vie.

Sous réserve de validation du taux de subvention, le Département pourrait participer à hauteur de 15% du montant HT des travaux, soit 15 000 € pour une estimation approximative des travaux à 100 000 € HT. L'estimation précise des travaux sera connue dès la remise de l'étude par Monsieur PALLAUD. La subvention du Département sera calculée sur le coût réel de l'opération.

Monsieur le Maire est appelé à signer le Contrat de Territoire de Vie lors d'une rencontre le 13 décembre 2013.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents (dont 3 procurations):**

- d'approuver le Contrat de Territoire de Vie,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de Territoire de Vie.

5. Divers – informations mairie

Urbanisme :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes d'urbanisme en cours.

Réforme des rythmes scolaires :

Le comité de pilotage a rédigé une enquête à l'attention des parents d'élèves concernant l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2014. L'analyse des résultats et l'approbation des nouveaux horaires seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de pilotage qui aura lieu le jeudi 28 novembre.

Travaux route de Soultz :

La société de distribution de gaz CALEO a programmé des travaux d'extension de son réseau dans l'accotement de la rue de Soultz. Dans le cadre de ces travaux, la Commune a décidé en partenariat financier avec CALEO de réhabiliter le trottoir en rétablissant l'alignement des pavés, en posant de l'enrobé sur toute la largeur du trottoir et en éliminant les talus et les arbustes existants le long des propriétés voisines pour réaliser un espace engazonné. Le coût de l'opération est de 3 500 € HT.



La fête de Noël des Seniors aura lieu le samedi 14 décembre 2013.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 19 décembre 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h45.

Fait à Raedersheim, le 21 novembre 2013.

Le Maire

Jean-Marie REYMANN

